

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 Mai 1875.

Bulletin politique.

Nous disions, il y a quelques jours, que la question d'Orient pouvait, d'un moment à l'autre, s'élever de nouveau dans des conditions de nature à modifier singulièrement les relations de certaines puissances.

La Gazette d'Italie vient de publier, à ce sujet, un article digne d'attention. L'analyse de cet article que donne aujourd'hui le Memorial diplomatique suffit à en faire apprécier la portée; la voici :

Ce journal déclare que, pour un grand nombre de causes, une alliance est devenue nécessaire entre l'Autriche et l'Italie; mais qu'une alliance n'est jamais ni bien cimentée ni durable, si elle ne se propose pas un but nettement défini. Jetant ensuite un coup d'œil sur la situation de l'empire ottoman, il montre qu'il est miné par des causes de dissolution dont les effets sont imminents, et que l'heure est venue où la diplomatie européenne doit prendre des mesures sérieuses pour faire face à cet événement.

Le Memorial remarque que le langage de la Gazette d'Italie est des plus significatifs, vu les attaches politiques de ce journal.

A Vienne comme à Pétersbourg, en Italie comme en Allemagne, partout en un mot, on semble d'accord pour croire que les causes de dissolution qui « minent » l'empire ottoman pourront ne pas tarder à produire leurs effets. Mais l'accord est loin d'exister sur les suites de cette dissolution, et même sur les mesures à prendre en vue d'une pareille éventualité.

D'après la Gazette d'Italie, l'Autriche et l'Italie doivent s'entendre pour assurer aux provinces chrétiennes de l'empire turc leur complète autonomie; en Allemagne, ainsi que le montre la nouvelle brochure sortie des officines bismarckiennes et dont nous parlions l'autre jour, on continue de pousser l'Autriche à prendre en Orient le rôle prépondérant. Mais nous ne voyons pas en tout ceci la part que les politiques de Vienne, de Berlin et de Rome réservent à la Russie.

Ne parlons pas de la France, ne parlons pas même de l'Angleterre, qui sortirait peut-être de son indifférence et de sa torpeur si la question d'Orient venait à se ranimer. Il suffit de considérer les intérêts divergents des autres puissances, de celles dont l'alliance nous est parfois encore présentée comme indissoluble, pour se rendre compte des conséquences que pourraient entraîner les événements que fait pressentir la Gazette d'Italie.

Les organes officiels de la Russie affectent de garder le silence; mais le cabinet de Saint-Petersbourg n'entend pas sans doute être le témoin désintéressé d'un remaniement de cette partie de la carte de l'Europe.

Nous persistons à penser que les indices qui nous arrivent de l'Orient doivent être

recueillis avec soin. C'est de là peut-être que partira le signal des conflits.

Chronique générale.

M. le président de l'Assemblée a fait distribuer aux membres de la commission de permanence l'état des travaux législatifs jusqu'au 11 mai 1875.

- Cette brochure fait connaître : 1° Les projets et propositions de lois à l'état de rapport sur le fond; 2° Les propositions de lois à l'état de rapport sommaire; 3° Les commissions d'initiative parlementaire en exercice et les propositions dont elles sont saisies; 4° Les commissions spéciales en exercice et les projets ou propositions dont elles sont saisies; 5° Les commissions chargées d'examiner les projets de lois d'intérêt local; 6° Les commissions d'enquête; 7° Les projets et propositions à soumettre aux bureaux.

Cette brochure se termine par le résumé statistique suivant, qui offre un véritable intérêt :

L'Assemblée nationale s'est réunie pour la première fois, à Bordeaux, le 12 février 1871.

Depuis cette époque, elle a été saisie de 1,390 projets ou propositions de lois; sur ce nombre on compte :

- 988 projets ou propositions adoptés; 74 rejetés; 118 retirés; 46 à l'état de rapport sur le fond; 26 à l'état de rapport sommaire; 78 soumis à l'examen des commissions spéciales;

39 soumis à l'examen des commissions d'initiative;

48 soumis à l'examen des commissions d'intérêt local;

3 projets ou propositions, non examinés par les bureaux;

Pour l'examen de ces diverses affaires, 410 commissions ont été nommées, savoir :

- 289 commissions chargées d'étudier un projet ou une proposition déterminée; 34 commissions d'initiative; 34 commissions des pétitions; 32 commissions d'intérêt local; 5 commissions du budget; 4 commissions de l'armée; 4 commissions de décentralisation; 4 commissions de grâces; 4 commissions de comptabilité; 9 commissions d'enquête.

Sur les 289 commissions chargées de l'examen d'un projet de loi, 249 ont entièrement terminé leurs travaux, 33 ont déposé leurs rapports, 37 n'ont pas encore terminé l'étude des affaires qui leur ont été confiées.

Sur les 34 commissions d'initiative, 19 ont déposé tous leurs rapports, 15 ont encore des propositions à examiner.

Sur les 34 commissions d'intérêt local, 26 ont terminé l'examen des projets qui leur ont été renvoyés; 8 sont encore en exercice.

7,085 pétitions ont été soumises à l'examen des commissions de pétitions qui en ont rapporté 2,594, en ont renvoyé 2,245 à des commissions spéciales, en ont écarté 457 pour défaut de légalisation. 1,789 sont en-

core soumises à l'examen des commissions de pétitions, et sur ce nombre 381 sont prêtes à être rapportées.

La commission du budget de 1871 a fait 33 rapports, celle de 1872 en a fait 54, celle de 1873, 46; celle de 1874, 61; celle de 1875, 53.

Les 8 commissions d'enquête ont déposé 122 rapports.

La commission de décentralisation et la commission des lois constitutionnelles ont fait chacune 3 rapports.

On lit dans l'Union libérale de Tours :

Les dissentiments de plus en plus vifs qui se produisent dans le parti bonapartiste causent, paraît-il, de très-grandes appréhensions à Chislehurst. On y a été informé de l'opposition que rencontrent dans une fraction importante du parti les projets de M. Rouher, et l'on voudrait l'amener à donner satisfaction sur divers points aux jeunes.

C'est à l'effet de délibérer sur ces questions que l'ex-vice-empereur vient, nous assure-t-on, d'être mandé à Chislehurst, où, croyons-nous, il aura fort à faire pour conserver sa situation de chef du parti. C'est l'ex-impératrice qui a pris l'initiative de cette démarche et on sait qu'elle n'est plus en fort bons termes avec M. Rouher. Elle veut, paraît-il, être fixée sur la nature et l'importance des conflits soulevés au sein du parti, avant de se rendre en Espagne avec son jeune fils.

D'autre part, les amis de M. Rouher prétendent que celui-ci est fatigué des récriminations continuelles que l'on formule contre la direction qu'il imprime à la politique des impérialistes, et que, comme il semble s'y attendre, on veut lui adjoindre des collaborateurs ou une sorte de conseil de surveillance; il mettra, comme on dit vulgairement, le marché en main à l'ex-impératrice.

Un décret du Président de la République, en date du 21 avril, institue dans les dépendances de l'hôtel des Invalides une école d'essai pour les enfants de troupe. Elle sera administrée à l'instar des pupilles de la marine de Brest et placée sous l'autorité supérieure du gouverneur de l'hôtel.

Les inspecteurs divisionnaires chargés de faire exécuter la loi sur le travail des enfants et filles mineures employés dans l'industrie se rendent en ce moment dans les résidences qui leur ont été assignées.

L'ÉTAT MILITAIRE DE L'EUROPE.

Sous ce titre, nous lisons dans la Revue politique et littéraire :

Quelques chiffres de statistique générale.

M. de Firschs, au ministère de la guerre à Berlin, a dressé un tableau des différentes armées européennes, comparées aux deux dates de 1859 et de 1874. L'accroissement des forces est universel, énorme.

En 1859, l'Europe pouvait mettre sur pied, tant comme armées actives que comme réserves, 4,215,000 hommes; en 1874, ce chiffre monte à 5,853,000 hommes, près d'un tiers en plus.

On voit que l'Europe applique sur la plus

vaste échelle cette maxime connue, que pour vouloir la paix il faut préparer la guerre.

Dans ce développement général des forces militaires, c'est l'Allemagne qui tient le premier rang. En quinze ans, elle a augmenté ses effectifs de 425,000 hommes. Elle comptait un total général de 836,000 hommes; elle en compte maintenant 1,261,000. L'armée active a été portée de 480,000 à 710,000 hommes.

Puis vient la France, avec 337,000 hommes de plus qu'en 1859. Le total général de nos forces disponibles est monté de 640,000 à 978,000 hommes. Toutefois, nos contingents actifs ne présentent qu'un progrès de 438,000 hommes à 525,000, c'est-à-dire de 87,000 hommes.

Mais ce chiffre n'est exact que pour 1874; il augmente annuellement de 50,000 hommes jusqu'en 1877, où, par l'évolution complète de notre loi de recrutement, l'armée active arrivera au maximum normal de 675,000 combattants.

La Russie représente par excellence le nombre, la masse; déjà, en 1859, elle comptait, tant en Europe qu'en Asie, 1,224,000 sujets armés de fusils ou de lances; maintenant, avec le service obligatoire, elle recense près de 300,000 hommes en plus, — 1,519,000, y compris le chevalier-garde de Pétersbourg, et le Kirghiz du Volga..., rudis indigesta que moles.

Pour le cadre de l'activité, il a été porté de 679,000 hommes à 712,000. La grande difficulté est d'organiser le service de la mobilisation, vu l'immense étendue du territoire.

On construit de nouveaux chemins de fer, on exerce les troupes à se concentrer dans les camps d'instruction, soit par les voies ferrées, soit par le réseau navigable des fleuves et des mers intérieures.

L'Italie comptait, en 1859, 150,000 hommes sous les armes et 317,000 comme total général; en 1874, elle compte dans l'activité 322,000 hommes et 605,000 avec les réserves. La loi de septembre 1873 a organisé l'armée permanente et la milice mobile, analogue à notre armée territoriale.

Le fonctionnement de cette loi doit fournir à un moment donné à l'Italie une force de 754,000 hommes, en faisant appel à toutes les ressources; mais actuellement, vu la pénurie des finances, il n'y a pas plus de 150,000 hommes sous les drapeaux.

L'Autriche a augmenté de 222,000 hommes le total général de ses forces.

En 1859, son armée active était de 443,000 soldats; aujourd'hui elle ne dépasse pas 452,000; mais les réserves portent de 634,000 à 857,000 hommes le chiffre des contingents disponibles.

On sait que l'œuvre de la réorganisation militaire austro-hongroise date de 1867; elle a été commencée par le feld-zeugmeister Kulm, elle est continuée par le feld-zeugmeister John, qui occupe actuellement en Autriche une position analogue à celle de M. de Moltke en Allemagne.

En 1874, la préoccupation principale a été de reconstituer sur des bases plus larges la landwehr cisleithane et les honveds. Tel est l'objet de la loi de mai 1874. Ajoutons qu'actuellement l'artillerie expérimente le bronze-acier du général Uchatius.

On pense bien que les petits Etats ont eux-mêmes subi la loi commune. Ainsi la Belgique disposait en 1859 d'un total de 80,000 hommes; en 1874 elle en inscrit 93,500. L'armée active avait 54,000 hom-

mes; elle en compte présentement près de 60,000.

Notons que la Belgique est le seul Etat qui n'ait pas encore adopté le service obligatoire; en 1874, le contingent était de 42,000 appelés sur 45,000 inscrits.

Mais une réforme est imminente, les derniers événements diplomatiques ne feront sans doute que la hâter. De même, la place d'Anvers, œuvre du major Brialmont, et la plus considérable des conceptions modernes en fait de fortifications, paraît devenue, depuis 1860, impuissante à remplir le but proposé; le gouvernement belge avait voulu créer sur l'Escaut un camp retranché où, en cas de guerre, l'armée pourrait se retirer en attendant les secours de l'extérieur; mais il est reconnu que les forts détachés de la place sont complètement insuffisants pour la mettre à l'abri d'un bombardement.

Il faut donc croire que la Belgique adoptera un mode de défense plus efficace et, au lieu d'Anvers sur l'Escaut, choisira Liège sur la Meuse, qui du reste constitue le véritable rempart de son territoire.

Terminons notre statistique par les Pays-Bas, qui ont augmenté leurs forces actives de près de 40,000 hommes; — le Danemark, qui les a accrues d'environ 8,000.

Quant à l'Angleterre, qui, ces jours-ci encore, s'est engagée solennellement à défendre, le cas échéant, la neutralité de la Belgique, elle dispose d'une armée offensive de 77,000 hommes; il est vrai qu'avec ses milices et ses volontaires, elle arrive au total de 479,000 hommes. De plus, elle a opéré une réforme capitale par l'abolition de l'achat des grades d'officiers.

L'armée entière, y compris les milices, est répartie en circonscriptions territoriales ou districts de brigades. L'armement, surtout l'artillerie maritime, est porté au plus haut point de perfection. Le nombre des camps d'instruction est augmenté; toutefois, le total de 479,000 hommes paraît bien écrasé par les 4,264,000 hommes de l'Allemagne.

Etranger.

On lit dans une correspondance carliste d'Hendaye, 30 avril :

Nouvelle victoire de Saballs en Catalogne. Après sa première victoire de Breda, le 23, qui vous est confirmée, et dans laquelle ont péri cinq chefs supérieurs alphonistes, il a de nouveau attaqué l'ennemi qui, au nombre de quatre mille cinq cents hommes sous les ordres d'Arranda, Terradon et Camprubi, avait pris position à Santa Coloma de Farnès.

Chassés de la ville par quatre de nos bataillons seulement, ils ont dû battre en retraite, perdant trois cent cinquante hommes entre morts et blessés, et abandonnant des chevaux, des munitions et beaucoup de fusils.

En Navarre, le colonel Munezcau, du 6^e d'Alava, chargé de surveiller les troupes alphonistes de Miranda de Ebro, vient également de battre une colonne ennemie de trois mille fantassins et cent soixante-dix chevaux. Malgré un terrain très-plat et par conséquent favorable à leur cavalerie et la protection de trois forts, nos ennemis ont dû se réfugier dans la ville, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés, parmi lesquels un capitaine et un lieutenant.

Tolosa, 30 avril.

Une grande bataille est imminente dans les environs de Valmaseda, entre les troupes de Loma et nos volontaires commandés par le roi Charles VII.

Dona Isabel de Bourbon a été autorisée par le gouvernement Canovas-Orobio à fixer sa résidence à Barcelone; mais elle tient à rentrer à Madrid.

Cette question du retour de la mère de don Alphonse rappelle celle du retour, en 1843, de dona Maria Cristina, mère de dona Isabel. Aujourd'hui comme alors, grosse de complications et toujours ajournée, cette question, ainsi que celle de la réorganisation de la garde nationale, des réformes réactionnaires faites aux deux lois sur les mariages civils et sur l'enseignement, rendent de plus en plus inévitable une scission entre les deux éléments conservateur et progressiste du ministère-régence.

Le gouvernement de Madrid vient de jouer un bon tour aux transfuges carlistes : il les envoie dans un dépôt à Avila, où ceux ayant appartenu à l'armée jouiront de la demi-solde de leur ancien grade, en attendant qu'il soit statué sur leur intégration dans l'armée espagnole. Voilà des gens bien attrapés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Samedi, vers midi, un incendie s'est déclaré aux Trois-Maisons, commune de Saumur, route du Chapeau, dans une grange appartenant à M^{me} veuve Clain, et occupée par le sieur Milon, cultivateur.

La pompe du chemin de fer et une pompe de la ville ont été conduites sur les lieux, et, grâce à leur présence, le feu a été promptement éteint.

La perte s'élève à 400 fr. au préjudice du fermier, assuré, et à 130 fr. environ au préjudice de la propriétaire, non assurée.

La cause est tout accidentelle.

Une nouvelle série de lieutenants et de sous-lieutenants d'infanterie vient de partir pour les écoles de tir du Ruchard, de Châlons et de la Valbonne. Les officiers de cavalerie ne seront plus appelés dans ces écoles, l'instruction du tir leur étant désormais donnée à Saumur.

Quel degré de myopie faut-il atteindre pour être exempt du service militaire ?

L'instruction du conseil de santé des armées, du 3 avril 1873, donne à cet égard les renseignements suivants :

« La myopie notable est constatée égale à un quart. »

Le myope devra pouvoir lire à une distance très-rapprochée du nez sans verres, ou à 35 centimètres avec des verres biconcaves n^o 6 ou 7, et distinguer nettement les objets éloignés, ou lire à une distance minimum de 2 mètres de gros caractères d'imprimerie (le n^o 20 de l'échelle typographique) avec des verres biconcaves n^o 4.

Tels sont les caractères de la myopie qui rend un jeune homme impropre au service actif; mais le plus souvent le myope est reconnu apte à servir dans les services auxiliaires de l'armée.

Les conseils de révision doivent prononcer en ce sens lorsque la myopie n'atteint pas le degré qui motive l'exemption, mais est assez prononcée pour nécessiter le port des lunettes dans le service.

M^{aitre} Guérin, représenté ce soir pour la première fois à Saumur, date du commencement de novembre 1864. L'action se passe en 1862.

Cette œuvre eut pour principaux interprètes, à la Comédie-Française, MM. Got, Geoffroy, Delaunay, Lafontaine, M^{mes} Arnould-Plessy, Favart et Nathalie, dont les rôles seront tenus ce soir sur notre scène par MM. Emile Marck, Hems, Gaugiran, Jazon, M^{mes} Hems, Gaugiran et Grisar.

M. X..., de Château-Gontier, vélocipédiste intrépide, est parti de Paris mardi matin; il est arrivé mercredi soir au Mans, en prenant par Dreux, où il a couché.

Jedi, il est reparti pour Angers où il a dû arriver pour déjeuner.

Son vélocipède, construit en fil de fer, avec roues entièrement garnies en caoutchouc, a 1 mètre 65 de hauteur.

Un instituteur vient d'avoir une idée très-ingénieuse.

C'est M. Montigny, le maître d'école de Saint-Moré, commune qui appartient au canton de Vézelay, dans le département de l'Yonne.

On sait, dit le XIX^e Siècle, l'ardeur avec laquelle les petits polissons de la campagne grimpent aux arbres pour s'emparer des nids d'oiseaux, briser les œufs ou tuer la couvée.

Conseils, recommandations ni réprimandes ne pouvaient rien contre cette habitude qui avait passé dans le sang.

L'instituteur dont je parle s'est dit qu'il y aurait peut-être un moyen de convertir, sur ce point, les enfants confiés à sa garde.

Il n'y a qu'à intéresser leur amour-pro-

pre à conserver ces nids qu'ils détruisent de si bon cœur.

Il a donc formé gravement une société protectrice des oiseaux utiles à l'agriculture, et il a obtenu de ses élèves que tous s'y affiliassent.

Quelques notables de la commune ont également accepté d'en faire partie.

On a promulgué les statuts.

Les sociétaires s'engagent à ne jamais dénicher aucune couvée d'oiseaux, à détruire (sans cruauté) les insectes nuisibles à l'agriculture.

Ils doivent, quand ils découvrent un nid, en donner connaissance au secrétaire, lequel le place aussitôt solennellement sous la surveillance d'une commission composée de ses galopins.

Tout sociétaire qui aura participé, sous quelque forme que ce soit, à un dénichement, sera honteusement expulsé de la société; l'exclusion sera prononcée par le président en présence des sociétaires.

Tous les ans, on les rassemble et on leur lit un rapport sur les résultats obtenus dans l'année.

Celui du dernier exercice constate que 214 nids ont été protégés par les sociétaires, et qu'il en est sorti 904 oiseaux.

Trois prix ont été distribués; donnons les noms des vainqueurs : c'est le petit Eugène, Boulnat (Louis) et Pinçon (Mary).

Le public en général, les épiciers et cafetiers en particulier, sont prévenus que, la loi du 28 janvier 1875 assimilant les allumettes aux tabacs, nul n'a le droit d'avoir, soit pour la consommation de ses clients, soit même pour son usage personnel, des allumettes chimiques non timbrées.

Les visites domiciliaires se continuant, avis est donné que la loi punit d'une amende de 300 fr. à 1,000 fr. tout délinquant.

Un fabricant récidiviste vient d'être condamné par le tribunal correctionnel à 600 fr. d'amende, à 100 fr. de dommages, aux dépens et à huit mois de contrainte par corps en cas de non-paiement.

Nous lisons dans l'Espérance du peuple :

On prépare en ce moment à Nantes un pèlerinage pour Rome, comme on l'a fait déjà en plusieurs diocèses de France. Les départs auraient lieu dans les premiers jours du mois de juin. Cette époque aura l'avantage de faciliter ce pèlerinage aux personnes qui sont retenues par les grandes solennités du mois de mai. De plus, les pèlerins nantais auront le bonheur de se trouver à Rome le 16 juin, jour anniversaire de l'élection du Souverain-Pontife. Ce jour-là, Pie IX entrera dans la trentième année de son glorieux règne.

Si, comme tout le fait espérer, la Compagnie d'Orléans accorde les mêmes remises que les autres Compagnies de chemins de fer, les prix du voyage de Nantes à Rome, y compris l'aller et le retour, pourront être établis de la manière suivante :

1^{re} classe, 269 fr. 70.

2^e classe, 198 fr. 35.

3^e classe en France, et billet de 2^e classe en Italie, 175 fr. 35.

3^e classe pour tout le voyage, aller et retour, 447 fr. 85.

La durée du voyage serait de vingt-cinq jours au maximum.

Indépendamment de Rome, on pourrait visiter les villes principales de l'Italie : Gènes, Pise, Siègne, Florence, Bologne, Padoue, Venise, Verone, Milan, Turin, et cela sans augmentation de prix, ces villes étant comprises dans l'itinéraire adopté.

Quant aux autres dépenses du voyage, on peut les évaluer d'une manière à peu près certaine. En effet, l'agence des chemins de fer de la haute Italie distribue à ses voyageurs un bulletin désignant les hôtels avec lesquels cette compagnie a pris des arrangements.

Ces arrangements donnent droit aux voyageurs de payer suivant un tarif déterminé à l'avance.

D'après ce tarif, que nous avons sous les yeux, la dépense journalière varie de 42 à 9 fr., suivant les localités. Ce tarif comprend dans son prix : 1^o la chambre, le service, l'éclairage; 2^o un déjeuner à l'anglaise se composant de thé, café ou chocolat, pain, beurre, œufs, un plat de viande; ou d'un déjeuner à la fourchette se composant de deux plats de viande, un de légume et dessert; 3^o un dîner à table d'hôte, toujours très-abondamment servi.

Nous ferons remarquer qu'il s'agit d'hôtels de premier ordre. Les prix ci-dessus indiqués pourraient donc être réduits encore, surtout pour des pèlerins voyageant par groupes nombreux.

De plus, en ayant soin de changer à la frontière l'or français contre la monnaie de papier italienne, on gagnera au change de 10 à 15 0/0.

Chacun peut, dès lors, à bien peu de chose près, évaluer ses dépenses de pèlerinage et prendre ses mesures en conséquence.

Les concessions de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans seront d'autant plus grandes et d'autant plus facilement accordées qu'il y aura un plus grand nombre de voyageurs.

Il importe donc que, d'ici très-peu de jours, les personnes qui désirent participer au pèlerinage de Rome se fassent inscrire.

Les inscriptions sont reçues chez M. Mazeau, libraire, rue Saint-Pierre.

P.-S. — Avec une dépense d'environ 20 fr. on pourra, tout en suivant l'itinéraire, faire le pèlerinage de N.-D. de Lorette, et voir le champ de bataille de Castelfidardo.

Voici la recette que nous donne un journal belge pour détruire sûrement et à peu de frais une grande quantité de hannetons.

Au crépuscule, placez au milieu du jardin, des vergers, de l'enclos, un vieux tonneau défoncé, dont les douves intérieures seront enduites de goudron liquide, et, au fond de ce tonneau, placez une veilleuse allumée.

Attirés par la lumière, les hannetons se précipitent sur la veilleuse, ils bourdonnent, et pendant leurs tours et détours, ils se heurtent au parois du tonneau; pattes et ailes s'enduisent de goudron, se collent, s'embarassent et bientôt les hannetons affolés, étourdis, paralysés dans leurs mouvements, tombent au fond du tonneau. Le lendemain matin, on les recueille pour les noyer dans l'eau bouillante.

Quelques centimes de goudron suffisent pour débarrasser un jardin de la gent parasite qui l'infeste.

Voici, à l'adresse de ceux de nos lecteurs qui habitent la campagne, une ingénieuse innovation dans la culture de l'une des plantes les plus précieuses pour l'ornement des jardins, petits ou grands, le pétunia.

Jusqu'à présent, dit le Journal de la Nièvre, lorsqu'on avait formé un massif de ces charmantes solanées, on laissait courir leurs tiges à l'aventure, ou bien on les fixait à l'aide de petites fourches sur le sol, de manière à ce qu'elles en recouvrirent toute la surface. Ce traitement n'était pas sans inconvénients : les rameaux ne tardaient guère à former un fouillis peu gracieux et très-irrégulièrement florifère; de plus, dans les années humides, on voyait pourrir une bonne partie de ces végétaux. Pour éviter cela, on a imaginé de ramer les pétunias, exactement comme on rame des pois.

Quand les pétunias ont huit jours de plantation, on pique à 20 ou 30 centimètres l'une de l'autre des ramilles bien branchées dans toute l'étendue du massif, sauf devant le rang des plantes formant bordure en dehors et de façon à pouvoir palisser ce dernier rang sur les ramilles placées en arrière.

Cette opération terminée, on taille ces ramilles avec un sécateur suivant la forme des massifs et la hauteur à laquelle on désire que les plantes atteignent. Si les arrosements ne sont pas ménagés, trois semaines après les pétunias auront poussé de deux mètres, les rames seront complètement cachées et le tout formera alors, sans qu'on s'en occupe, une masse où les fleurs multicolores se succèdent sans interruption jusqu'aux gelées.

LE PANSAGE ET LA NOURRITURE DU CHEVAL.

Nul n'est plus à même que le Sport de donner de bons conseils sur le pansage et la nourriture du cheval; aussi nous croyons devoir emprunter à ce journal les lignes suivantes :

Le pansage stimule utilement l'enveloppe du corps, facilite la circulation dans toutes les parties, appelle le sang à la surface et aux extrémités, sur le point où son cours rencontre le plus d'obstacles; il retient même sur les organes profonds, active la nutrition, donne de l'énergie aux muscles, de la rigidité aux fibres, de l'élasticité aux poumons et rend l'haleine plus puissante.

Supprimez le passage et vous voyez les fonctions de la peau languir, et les poils, dépouillés de leur matière onctueuse qui leur donnaient leur lustre et leur éclat, deviennent ternes, secs, d'apparence sale et comme morts, enfin la cessation des fonctions de la peau, ainsi causée, amène souvent des maux intérieurs.

Il faut interdire soigneusement chez soi le bouchon de foin serré et hérissé de la cavalerie, il est trop violent pour le cheval de sang et le rend souvent irritable au pangsage; l'homme qui sait bouchonner prend dans chaque main une poignée de paille aussi grande que sa main peut le permettre et aussi longue qu'elle lui arrive, et il doit s'en servir alternativement et en sens contraire dans le sens du poil et à contre-poil, de manière que le poil ne se trouve pas couché sans être séché; le bouchonnement est à la fois un massage et il demande plus d'agilité que de force.

Tout cheval qui revient du travail doit être séché et bouchonné le plus vite possible, et souvent la promptitude avec laquelle il est séché évite les suites d'un léger refroidissement pris dans le travail.

La nourriture à donner au cheval varie beaucoup suivant sa masse, son tempérament, le travail qu'il est appelé à faire, et surtout la vitesse qu'on exige de lui, nous ne pouvons donc parler ici qu'en général.

Les aliments qui composent la nourriture ordinaire du cheval, sont au nombre de trois : la paille, le foin et l'avoine, et lorsque le cheval se tient en bon état avec ces trois aliments, nous conseillons fort de ne pas recourir à d'autres, mais de même que l'homme est souvent obligé de prendre des toniques pour reconforter sa constitution, de même pour le cheval, à la suite d'un travail immodéré ou de fatigues répétées, il est souvent nécessaire d'augmenter l'alimentation, et nous considérons comme bonne coutume, spécialement pour les chevaux de chasse, l'usage fort répandu, dans les écuries bien tenues, d'une mache tiède hebdomadaire faite soit avec le son, soit et encore mieux, avec la farine d'orge et contenant, selon le tempérament des chevaux, des fêverolles ou de la graine de lin.

Après une chasse dure, et surtout lorsque l'animal a été mouillé, la mache tiède est également reconfortante, elle expulse doucement le contenu des intestins, et calme l'inflammation que peut avoir éprouvée la constitution du cheval; il est important de ne pas la donner immédiatement après le retour à l'écurie, mais d'attendre une heure ou deux.

Le barbotage de son froid est en outre utile, mais il est relâchant et on ne doit l'employer qu'avec discrétion, et au moins deux jours avant une chasse. Quelques carottes coupées mélangées matin et soir dans la ration d'avoine, ont une propriété fort rafraîchissante, et agissent sur les reins comme alteratifs, mais il ne faut pas, comme font certains propriétaires de chevaux, les employer d'une manière journalière pendant des mois entiers, car elles finiraient par débilitier le cheval.

Le foin ne doit être donné qu'à petites doses, surtout pour le cheval auquel on demande de la vitesse, si l'on veut le conserver dans des conditions de respirations suffisantes, car il distend le ventre, rend l'animal affamé d'eau, et il est trop souvent la cause de la pousse et du cornage, et de toux chroniques; dans ce cas il doit être entièrement supprimé.

Les eaux de puits sont la plupart du temps malsaines à cause des sels calcaires ou du sulfate de chaux qu'elles contiennent, on doit leur préférer les eaux de rivière, d'étang ou de citerne et éviter de les donner trop froides; le cheval doit toujours avoir ses couvertures quand il boit.

L'eau ne saurait être donnée trop longtemps au cheval avant le travail. Nous avons trop souvent remarqué des chevaux qui se vidaient en allant au rendez-vous, et lorsque nous avons fait des questions sur le repas qui avait précédé, nous avons toujours fini par savoir que les chevaux avaient été trop fortement abreuvés et peu de temps avant leur départ.

Enfin, dans le cas d'animaux lymphatiques ou débilités, la fêverolle concassée est un stimulant puissant, mais doit il ne faut jamais abuser, et l'état des intestins doit avertir quand il faut s'arrêter.

Le sel de nitre doit toujours être à la portée du groom, et il ne doit jamais laisser écouler deux semaines sans en donner une bonne poignée.

Lorsque le cheval est gros mangeur et qu'on craint une tendance à la pléthore, l'usage de la mûlière sera utile pour l'empêcher de se gorger de paille; c'est surtout dans la distribution de l'alimentation qu'éclate le jugement du groom, car c'est en ayant constamment l'animal sous les yeux,

et par la vue de ses excréments, qu'on peut arriver à savoir s'il a besoin de stimulants ou de rafraîchissants.

Pour tous ces soins la routine et l'expérience sont, certes, d'utiles conseillères, mais nous ne cesserons de le répéter, il faut plus encore, il faut l'intelligence et le tact du groom.

Faits divers.

Le 25 avril, au Châtelet, avait lieu la première représentation de *Cromwell*, de Victor Séjour. Un corps de phrase, ajouté par l'acteur Taillade au texte admis par la censure, excita quelque tumulte, et le drame fut momentanément interdit.

Cet interdit vient d'être levé, paraît-il, après une répétition générale faite devant la commission de censure.

Le peintre Waldeck, qui fêta tout récemment l'anniversaire de sa naissance et son entrée dans sa 140^e année, est mort jeudi, à une heure de l'après-midi.

Né en 1765, M. le comte de Waldeck était un des contemporains, bien rares aujourd'hui, du règne de Louis XV. Agé de vingt-quatre ans lorsque éclata la Révolution, il put en suivre toutes les phases terribles. Touriste passionné autant que peintre de mérite, il parcourut successivement l'Italie, la Grèce, l'Égypte, etc., prenant partout des croquis dont il a fait plus tard des tableaux. Marié fort tard, il devint père à quatre-vingt-cinq ans, d'un fils, M. G. de Waldeck, qui se destina au théâtre et dont la voix de basse profonde a déjà été remarquée dans plusieurs concerts.

Jusqu'à ces derniers temps, M. de Waldeck, malgré son grand âge, a continué à peindre et nous avons vu dans son salon, 74, rue des Martyrs, dit *Figaro*, plusieurs toiles intitulées *Loisirs d'un centenaire*, dont la vigueur, la finesse et le coloris feraient certainement plutôt croire à l'œuvre d'un jeune homme qu'à celle d'un vieillard.

LES DÉCOMBES CÉLÈBRES.

Il en est, comme ceux du ministère des finances ou des Tuileries, qui ont eu leurs épisodes comiques ou saisissants.

L'entrepreneur, chargé des travaux de la place du Carrousel, reçut un matin une lettre conçue en ces termes :

« Monsieur,

« J'habitais les Tuileries depuis 186... et j'y suis resté jusqu'au dernier moment. Je sais pertinemment qu'il y avait, une heure avant la pétrolisation du château, dans la salle à manger donnant sur le jardin, un coffre contenant des diamants énormes d'une valeur incalculable. J'offre de guider vos recherches à la condition que le quart du trésor me sera alloué. »

Suivaient deux initiales avec prière d'adresser la réponse poste restante.

L'entrepreneur envoya ce pli bizarre à l'administration supérieure qui, croyant à une mystification, lui répondit d'agir comme il voudrait. Trois jours après, une femme jeune encore, accompagnée d'un vieillard, se présentait à l'agence des travaux :

— Je vous suis envoyée par la personne qui vous a écrit dernièrement au sujet du coffre à diamants, dit-elle à l'employé. Soucrivez-vous aux conditions qu'elle vous impose ?

— Oui, fit l'agent, pensant avoir affaire à une folle.

— Très-bien. Je suis somnambule; mon père, ici présent, va m'endormir, et, dès que je serai magnétisée, vous me conduirez dans les environs de la salle des Maréchaux — vers la gauche — du côté de la Seine. Je vous indiquerai la place...

La chose fut exécutée de point en point. — Et la somnambule, escaladant un monticule formé de pierres de taille, s'arrêta tout-à-coup et s'écria, en abaissant l'index vers le sol :

— C'est ici !
Petit à petit, les doutes de l'agent s'étaient évanouis. Il croyait presque !

Des fouilles furent commencées immédiatement sous la surveillance constante d'un inspecteur incorruptible. Vingt pioches creusèrent durant un mois, dans un périmètre assez important, les parages désignés par

la jeune personne extra-lucide. Le premier jour du deuxième mois, la pointe d'un outil résonna sur un corps métallique qui fut extrait avec mille précautions... Les assistants étaient fort émus... C'était une boîte de fer-blanc, bossuée, rouillée et usée aux angles. Elle fut ouverte, solennellement, et l'on y trouva... dix bouchons de carafe!... C'est dans cette boîte que le maître d'hôtel serrait les bouchons des flacons cassés durant le service de la table impériale... Et l'homme à la lettre avait pris cette verroterie pour des diamants de première grandeur ?

Durant le déblaiement du ministère des finances, autre aventure dramatique :

Un très-riche capitaliste, M. D..., avait, à l'époque de la guerre, confié au Trésor une cassette contenant quatorze millions en or et en papiers. Quand vint la Commune, M. D... quitta Paris à la hâte; mais auparavant, il enrôla une escouade de trente hommes intègres et dévoués auxquels il promit QUATRE CENT MILLE FRANCS s'ils parvenaient à reprendre sa cassette et à la lui faire parvenir. Les agents du millionnaire restèrent à leur poste, mais ils se gardèrent bien de faire auprès des autorités du moment des démarches qui eussent peut-être excité leur convoitise. Ils se tinrent cois et attendirent les événements, exerçant nuit et jour une surveillance active sur les colis qui sortaient du ministère. Mais un matin l'incendie se déclara... La légende rapporte que les trente compagnons pénétrèrent dans les bâtiments enflammés au péril de leurs jours, et en échangeant des coups de feu avec les fédérés. Ils eurent (d'après la légende, toujours) le bonheur de retrouver la précieuse cassette et ils reçurent, en la remettant dans les mains de son propriétaire, la récompense promise. Franchement, il ne l'avaient pas volée.

Chronique financière.

La Bourse est agitée sur toutes les valeurs; les rentes sont au contraire très-fermes, et ne subissent que peu l'influence de baisse qui pèse sur la Bourse: ainsi nous retrouvons le 3 0/0 à 64, le 5 0/0 à 103,35; le comptant est toujours très-actif. Les prix des Obligations des grandes lignes varient peu: elles sont à un taux relativement élevé qui montre la confiance du public dans ces titres. Les Obligations des Charentes se paient 277; celles des *Chemins Nantais* valent 235 avec tendance de hausse.

On parle toujours d'une entente entre ces deux compagnies pour une exploitation commune; cette solution nous semble indiquée à l'avance, et serait très-profitable aux intérêts engagés. — *Bertaux.*

Dernières Nouvelles.

L'*Echo universel* a publié l'importante nouvelle suivante :

« Nous apprenons que plusieurs députés de la gauche et du centre gauche, qui viennent de se rendre auprès de M. Buffet, pour lui exposer les vœux des groupes auxquels ils appartiennent, ont été très-satisfaits des résultats de cette entrevue.

« Il résulterait, nous assure-t-on, des explications données par l'honorable ministre de l'intérieur, que, s'il n'a pas voulu faire à la hâte d'importants remaniements dans la composition du personnel administratif, il serait, par contre, décidé à donner satisfaction, dans un avenir prochain, aux vœux légitimes de la majorité constitutionnelle. »

Une lettre en date de Tolosa, le 24 avril, communiquée à l'*Union*, fait connaître un succès important remporté par les troupes de Castells sur le général alphonse Delatre. Le général a été tué; toute son artillerie a été prise. Les alphonse ont eu beaucoup des leurs faits prisonniers. « Tout l'Aragon est à nous, » ajoute cette lettre.

L'Agence Havas considère comme définitivement arrêtée la nomination du marquis d'Harcourt à l'ambassade de Londres, et comme probables celles du marquis de Vogué à l'ambassade de Vienne et du baron de Bourgoing à l'ambassade de Constantinople.

Vienne, 30 avril, soir.

Les avis de Gratz constatent que l'agitation se maintient dans les esprits. On croit que, pour prévenir de nouveaux troubles, l'Université de cette ville sera provisoirement fermée.

L'autorité a pris des mesures de précautions énergiques. On assure que les fauteurs de désordres sont généralement étrangers au pays.

Les hussards, chargés de dissiper les attroupements dans la soirée d'hier, ont supporté, pendant une heure, les huées et les coups de pierre avant de sévir contre les perturbateurs. On est d'accord pour reconnaître que de grands malheurs pouvaient arriver s'ils avaient eu moins de patience.

Plusieurs agents de la force publique ont été blessés.

Une proclamation du maire de Gratz engage les citoyens au calme et au respect de la loi.

Les étudiants ont promis de ne pas prendre part à de nouveaux troubles, mais ils protestent contre l'entrée de la police dans l'Université.

Don Alphonse refuse de quitter Gratz. Un grand nombre de membres de l'aristocratie sont allés protester auprès de lui contre les excès dont il a failli être victime.

Pour les articles non signés : P. GODRT.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 3 mai 1875.

Clôture de la saison théâtrale

Avec le concours de M. EMILE MARCK

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

MAITRE GUÉRIN

Pièce en 5 actes, d'Emile Augier, de l'Académie française.

Maitre Guérin..... M. E. MARCK.
Arthur Lecoutellier..... M. HEMS.
M^{me} Cécile Lecoutellier..... M^{me} HEMS.
Etc.

LE DERNIER DÉLAI

Grande scène patriotique; poésie de E. Manuel, jouée par M. MARCK.

Gavaud, Minard et C^{ie}

Comédie-vaudeville en 3 actes, du Palais-Royal, de M. Edmond Gondinet.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. ».

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison Abel PILON, de Paris.

Les Millionnaires de Paris

Cette œuvre, due à la plume de MM. OCTAVE FÉRÉ et EUGÈNE MORET, que publie actuellement l'*Opinion Nationale*, est appelée à un succès des plus éclatants.

LES ABONNÉS NOUVEAUX ont droit à recevoir gratuitement tout ce qui a paru de cet important roman.

ABONNEMENTS : 16 fr. par trimestre.
Adresser les mandats à l'administration, 5, RUE COQ-HÉRON, PARIS.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (avril 1875), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 14. — Le Canon démonté. — La Page 115, nouvelle (suite). — Préjugés populaires : les Familles. — Edit de 1536 contre l'ivrognerie. — Lettres de grâce accordées par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, à un troupeau de porcs. — Le Verre d'eau du Grand Seigneur. — Brûle-parfums chinois. — Enigmes grecques; explication.

N° 15. — Saintes (Charente-Inférieure). — Poèmes comiques : Bertoldo et Bertoldino. — Histoire d'un homme qui n'a jamais rien vu (suite). — Un Ressort caché des forces productives de la France. — L'ancienne École de maître Cheever, à Boston.

N° 16. — Ulysse Aldrovandi. — La Page 115, nouvelle (suite). — Sur une Statue de la déesse Isis, à Paris, au seizième siècle. — Le Rocher de Caylus, près de Saint-Affrique (Aveyron). — Le *Pédant joué*, comédie. — Le Courage. — Cithare du dix-septième siècle.

N° 17. — Un Collage, par Constable. — Charles Dickens (suite). — Les Balles de frondes romaines avec inscriptions (fin). — La Grange aux Dîmes, à Provins (Seine-et-Marne). — Histoire d'un homme qui n'a jamais rien vu (suite). — L'Ame. — Grandeur de l'homme. — La Poupée de la Merceria, à Venise. — Destruction des animaux malfaisants; les Piéges. — Plat de faïence aux armes de Jésus-Christ; rectification.

Gravures.

N° 14. — La Nature reprend toujours ses droits. — Le Secours du potage, à Paris, pendant la famine de 1709, d'après un estampe du dix-huitième siècle. — Brûle-parfums chinois antique, en émail cloisonné (collection de M. G. Gon, de la Rochelle).
 N° 15. — Les Arènes et le clocher de Saint-Eutrope, à Saintes. — La chute de Bertoldino; Bertoldino et le baudet (2 grav., d'après l'édition de Bologne). — La plus ancienne École de Boston.
 N° 16. — Ulysse Aldrovandi. — Le Rocher de Caylus, près de Saint-Affrique (Aveyron), d'après une photographie de M. Roques. — Vue générale de Saint-Affrique, d'après une photographie de M. Roques. — Cithare du dix-septième siècle (collection de M. Achille Jubinal).
 N° 17. — Le Collage, peinture, par Constable. — Balles de frondes romaines (fig. 6 à 11). — Souterrain de la grange aux Dîmes, à Provins (Seine-et-Marne). — Piéges pour la destruction des animaux malfaisants (fig. 1, 2, 3, 4, 5).

LES GRANDES INDUSTRIES DE L'ANJOU

Par MM. Eugène Gasté et F. Hervé-Bazin. Sixième et septième livraisons.

Chaussures. — Ardoisières (Première partie). SOMMAIRES.

Chaussures. — 1° L'histoire grecque, romaine et française au point de vue de la chaussure. — Ordonnance royale de Jean I^{er}. — Les querelles judiciaires des cordonniers et des savetiers.
 2° Une révolution dans la fabrication de la chaussure. — Les peaux et leurs préparations. — L'anatomie du soulier. — La forme. — Les manufactures angevines. — Travaux. — Ouvriers et ouvrières. — Statistiques de fabrication.
 Ardoisières. — Situation et aspect des carrières d'Angers. — Anciennes traditions; saint Lezin. — Documents historiques. — Etat de l'industrie ardoisère au moyen âge et jusqu'à la Révolution. — Insurrection des perreyeurs en 1790. — Reprise du travail. — Création de la Commission des Ardoisières en 1827. — Ses résultats. — Les carrières en 1832. — Ordonnances, décrets et règlements spéciaux. — L'ondation de 1856.
 Gravures. — Carte (coloriée) des ardoisières de Trélazé, ornée d'un dessin. — un pan-de-bois en construction. — Fendeurs d'ardoise sous les tue-vents.

Cet ouvrage, orné d'une Carte industrielle et

agricole de l'Anjou, de belles gravures sur bois et de dessins lithographiques, est publié chez M. E. Barassé, imprimeur-libraire-éditeur, rue St-Laud, à Angers, par livraisons de 50 centimes, au nombre de 25 environ, adressées franco aux Souscripteurs. Les livraisons ne sont pas vendues séparément.

Prosper Mérimée, dans ce style à la fois sobre et élégant dont il avait le secret, et qui donne à tous ses ouvrages un cachet si particulier, excellait à peindre et à faire, pour ainsi dire, revivre les monuments et les chefs-d'œuvre des temps anciens. Sous le titre d'*Études sur les arts au moyen âge*, les éditeurs Michel Lévy frères viennent de publier un volume où ils ont réuni les morceaux les plus achevés de l'illustre écrivain sur cette matière, et dans lesquels l'histoire, la légende même, se trouvent si heureusement mêlées à l'archéologie, qu'ils n'ont pas moins d'attrait pour les gens du monde que d'intérêt pour les hommes compétents.

L'*Univers illustré* contient cette semaine de nombreuses et intéressantes gravures d'actualité. Nous trouvons une planche montrant la terrible catastrophe du ballon le *Zénith*, une série de dessins représentant les différentes phases de la traversée de la Manche par le capitaine Boyton, le portrait d'Alphonse Royer, le carrousel militaire du Palais de l'Industrie, etc. Mais nous tenons à signaler particulièrement une délicieuse page d'art en double format, intitulée le *Rendez-vous*. On voit que l'*Univers illustré* sait conserver ses traditions

et qu'il est fidèle aux gravures artistiques qu'il si brillamment fondé sa réputation. On sait que l'*Univers illustré* offre actuellement en PRIME GRATUITE à ses abonnés le *Théâtre complet d'Alexandre Dumas fils*, quatre beaux volumes avec le portrait de l'auteur et contenant de breuses notes, ainsi que toutes les préfaces qu'il si vivement piqué la curiosité publique.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :
 5 heures 50 minutes du matin.
 11 — — — — — du soir.
 6 — 10 — — — — — du soir.
 Départs de Poitiers pour Saumur :
 5 heures 40 minutes du matin.
 10 — 40 — — — — — du soir.
 5 — 35 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} MAI 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	64	10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	672	50	
4 1/2 % jouiss. septembre.	93	25		Crédit Mobilier	357	50	55	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	950		35
5 % jouiss. novembre.	102	30		Crédit foncier d'Autriche	550		2 50	Société autrichienne, j. janv.	673	75	1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	465		1 25	Charentes, 400 fr. p. j. août.	355			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	460		5	Est, jouissance nov.	552	50		Orléans.	307		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	460			Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	940			Paris-Lyon-Méditerranée.	304	50	
— 1865, 4 %	485			Midi, jouissance juillet.	690	1 25		Est.	304	50	
— 1869, 3 %	325			Nord, jouissance juillet.	1165		2 50	Nord.	307	50	
— 1871, 3 %	297			Orléans, jouissance octobre.	917	50	2 10	Ouest.	302	75	
— 1875, 4 %	454	25		Ouest, jouissance juillet, 65.	380			Midi.	301	75	
Banque de France, j. juillet.	3890			Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	902	50	2 50	Deux-Charentes.	276		
Comptoir d'escompte, j. août.	586	25		Société parisienne du Gaz.	65		9 50	Vendée.	236		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	490			Société Immobilière, j. janv.	255		35	Canal de Suez.	506	25	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	380			C. gén. Transatlantique, j. juill.							
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	912	50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — — — — — omnibus.
 9 — 01 — — — — — omnibus.
 1 — 33 — — — — — soir, omnibus.
 4 — 12 — — — — — omnibus.
 7 — 23 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 3 heures 04 minutes du matin, omnibus-poste.
 8 — 20 — — — — — omnibus.
 9 — 50 — — — — — express.
 12 — 38 — — — — — soir, omnibus.
 4 — 44 — — — — — omnibus.
 10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h.

A CÉDER
 DE SUITE,
 Maison d'Épicerie, Mercerie, Bonneterie et Grainage, Située à la Croix-Verte. S'adresser à M^{me} veuve LEDORÉ ou à M. CHIVERT, rue d'Alsace, 15.

A LOUER
 Pour entrer en jouissance de suite, LES CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT. Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves. S'adresser à M. DE LAFRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (128)

A LOUER
 PRÉSENTMENT, UNE MAISON Rue de l'Échelle. S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

A VENDRE
 D'OCCASION, Une petite devanture de magasin en bon état. S'adresser à M. VAUCELLE, menuisier, rue Cendrière.

WEBER
 Ancien palefrenier, se charge de soigner les chevaux, les dresser et les tondre. S'adresser rue Dacier, n° 11.

PÉAN
 Constructeur Mécanicien A ÉPERNAY (Marne). MACHINES A BOUCHER Système Maurice et autres; MACHINES A TIRER Réparations de Machines à doser et transvaser.

A VENDRE
 Environ 400,000 Agrafes (refaites, très-fortes), à chopines, à 3 fr. 50 le mille, à livrer depuis 10,000 et plus. (226)

NOUVEAUTÉS
 Rue de la Tonnelle, N° 28, SAUMUR.
M. Eug. BIZERAY
 DEMANDE DE BONNES OUVRIÈRES
 Pour les robes et confections.
 Se présenter (on gagne de bonnes journées).

ENCRE JAPONAISE
 La seule donnant des Copies parfaites, un mois même après l'écriture.
ENCRE MODERNE
 Noire en écrivant et restant toujours Limpide.
N. ANTOINE et FILS, PARIS
 DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS, FRANCE ET ÉTRANGER

MÉDICAMENTS LES PLUS EN RENOM
CANCER Guérison par un traitement interne et spécifique, sans opération chirurgicale, plus de sang répandu, pas de récidive. Des milliers d'observations en justifient la supériorité. Brochure in-8; 3e édition par le docteur de Bruc. Prix 2 fr. 45 franco, chez A. Delahaye, libraire, Paris.
HERNIÉS Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale en huit jours, sans bandages, par le spécifique anti-hernique de Fleury, pharmacien au Mans (Sarthe). Traitement complet pour adulte, 50 fr.; pour enfant, 30 fr. Écrire franco.
MALADIES CHRONIQUES Traité du docteur S. Thompson. Hippocrate de l'Amérique. Chacun peut se traiter soi-même dans plus de 200 maladies, jusqu'ici incurables. Guérison certaine. Prix : 4 fr. 20 franco, chez A. Delahaye, libraire, Paris.
ÉCOULEMENTS Guérison radicale. — 30 ans de succès par capsules et injection **HOUILTE** Prix 3 fr.

ÉLIXIR HISTOGÉNÉTIQUE
 RECONSTITUANT, NUTRIMENTIF ET COMPLÉMENTAIRE DE L'ALIMENTATION

C'est le seul produit existant qui contienne tous les corps minéraux constitutifs du sang et des tissus, lesquels manquent presque toujours dans les aliments et, en outre, diverses matières propres à activer les actes de la nutrition. C'est ce qui explique ses merveilleux et presque infaillibles effets préventifs ou curatifs dans tous les états physiologiques ou dans les maladies qui proviennent directement ou indirectement d'une altération du sang ou de désordres dans la nutrition, tels que :

Stérilité	Enfance	Chlorose et Anémie	Rachitisme	Gastralgie, Dyspepsie	Épuisements
Impuissance	Fractures	Malad. infectieuses	Scrofule, Goitre	Mauv. haleine, Migraine	Convalescence
Grossesse	Blessures	Cachexies, Scorbut	Herpétisme	Mal. chron. de poitrine	Accidents de la vieillesse
Allaitement	Cario	Lymphatisme	Inappétence	Obésité	

Dépôt G^{ral} : TAULIER et C^o, 56, r. St-Lazare, Paris.—Envoi franco d'une notice explic. sur demande aff.

LIQUEUR D'OR
 Cette liqueur d'Or!!! ce soleil en flacon, cet esprit parfumé, qui proclamer la reine des liqueurs, l'efficacité hygiénique du suc des plantes qui en forme la base, l'ont proclamé la reine des liqueurs.
 SE TROUVE DANS TOUS LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS.
 DÉPÔT CENTRAL : 6, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS.
 Adresser les demandes à MM. H. CHABOSEAU ET PAYEN, 28, B^{is} Boulevard Levallois-Perret (Seine). — Envois par caisses de 12 litres ou de 24 litres, franco de port d'emballage. — PROVINCE, 6 fr. le litre; 3 fr. le 1/2.

VENDU AU PROFIT DES PAUVRES
ÉTUDES DRUIDIQUES
 Par A. C. G. — 1^{er} fascicule, 50 centimes.
 Chez tous les libraires et papetiers; chez l'auteur, rue du Marché-Noir, 9, et au bureau du journal.

CINQ FRANCS PAR MOIS
 JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUITTION
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL
 ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris
 EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE
 Conciles œcuméniques de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Église, 8 vol. in-folio. 800 fr.
 Passades de France par trimestre.
 La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Nadal, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 470 gravures sur acier. 99 fr.
 Vie de la très-sainte Vierge, par Le Maître, 2 vol. in-8o raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 23 fr.
 La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
 Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
 Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
 DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
 Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
 Géographie. Dernière édition, par Malte-Bran fils, 8 vol. in-8o, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
 Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
 Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. 390 fr.
 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL
 Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe ou ce qui sera édité à Paris : Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
 La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.
 Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moschowski, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix : 80 fr.
 Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.